**Démarches étudiant pour un séjour études (Europe, Hors Europe, Belgica) (EREUSMS – FAMESMS - ERBESMS)**

**Avant le départ de l’étudiant :**

1. **Sélection des candidat.e.s au sein du département :** le/la coordinateur/rice internationale transmet la liste des sélectionné.e.s. au Bureau du Service international (SI) qui procède à la nomination auprès des établissements partenaires.
2. Le SI envoie un mail aux sélectionné.e.s avec un lien vers la plateforme « Mobility-Online » (MO) pour compléter le **formulaire d’inscription** et poursuivre le processus proposé par cette plateforme pour y déposer TOUS les documents qui lui seront demandés.
3. Les documents à déposer sur la plateforme sont les suivants :
4. Copie signée (digitalement) du formulaire de demande de bourse
5. Photo numérique
6. Copie de carte d’identité (R/V) ou passeport (selon destination)
7. Copie de la carte d’assurance-maladie pour l’ Europe (carte bleue de type Eurocross)
8. Copie du CV
9. Copie de la lettre de motivation
10. Copie du dernier relevé de notes (bulletin HELHa)
11. Copie de l’attestation de statut AMO
12. copie des bulletins HELHa des années antérieures.
13. **Convention d’Etudes** (Learning agreement for studies) (SMS) (avec le programme de cours d’études et **son tableau d’équivalence HELHa**)
14. Evaluation du **pré-test linguistique** (uniquement pour Erasmus Europe)
15. **Contrat de bourse de mobilité** (rédigé par le BI) et signé (digitalement)
16. Preuve de logement pour les séjours Belgica uniquement

**Durant son séjour :**

1. A l’arrivée sur place : faire signer l’attestation d’arrivée par l’institution d’accueil qui mentionne la date de début des activités de cours en page 2/3.

**L’attestation DOIT ETRE DEPOSEE sur la Mobility-Online (MO) dans le courant de la 1e semaine d’arrivée sur place, pour permettre le versement de l’acompte de la bourse.**

1. Utiliser la partie « Durant la mobilité » de la Convention d’Etudes – SMS pour signaler toute modification durant le séjour (programme de cours, langue, durée…). A faire valider par le coordinateur locale ET l’institution d’accueil

**Au retour de l’étudiant :**

1. Déposer l’attestation de fin de séjour avec mention des dates de séjour et de la signature de l’institution d’accueil, sur la plateforme MO.
2. Déposer une **copie** du relevé de notes (et tableau d’équivalences HELHa).
3. Rapport de mobilité étudiant ETUDES à compléter en ligne au plus tard un mois après le retour. Un e-mail contenant le lien vers le rapport vous sera envoyé par la plateforme de la Commission européenne. Vérifier également dans vos spams !
4. Pour les étudiants Erasmus Europe : participation au **post-test en ligne** (une des 18 langues). Pour les étudiants Erasmus Belgica, la copie de leur contrat de location et les preuves de paiement.